

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Béarn
Séance du 21 mars 2025**

*Date de la convocation : 14 mars 2025
Nombre de délégués en exercice : 66*

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mohamed AMARA, Patrick BALDAN, Jean-Marie BERCHON, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Patrick BURON, Marie-Pierre CABANNE, Michel CAPERAN, Jean-Paul CASAUBON, Thierry CARRERE, Frédéric CLABÉ, Jean-Yves COURREGES, Jean-Marc DENAX, Marc DUFAU, Francis ESCALÉ, Marc GAIRIN, Nadia GRAMMONTIN, Claude LACOUR, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Francis LANSALOT-MATRAS, Yves LARROUTURE, Patrice LAURENT, Jean-Simon LEBLANC, Jérôme MARBOT, Fernand MARTIN, Marie-Claire NÉ, Michel OLIVÉ, Jean-Louis PERES, Bernard PEYROULET, Valérie REVEL, Carine SARRIQUET, Monique SEMAVOINE, Bertrand VERGEZ-PASCAL.

Délégués suppléants :

Jean-Louis BARBAN (a suppléé Monique MOULAT), Victor DUDRET (a suppléé Claude FERRATO), Jean-Loup FRICKER (a suppléé Eric SAUBATTE), Philippe FAURE (a suppléé Martine ROGRIGUEZ), Jean LACOSTE (a suppléé Michel BERNOS), Jeanine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Philippe LALANNE), Françoise LOUIS (a suppléé Jean LABOUR).

Etaient excusés :

Lydie ALTHAPE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Valérie DEJEAN, Emmanuel HANON, Arnaud JACOTTIN, Daniel LACRAMPE, Didier LARRAZABAL, Xavier LEGRAND-FERRONIERE, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Marc OXIBAR, Nicolas PATRIARCHE, Francis PEES, Josy POUEYTO, Alain TREPEU, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA.

Etaient absents :

Muriel BAREILLE, Henri BELLEGARDE, Katy BROGNOLI, Serge CASTAIGNAU, Bernard DUPONT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Elisabeth MIQUEU, Christian PECTHOT-BACQUE, Didier REY.

Etait représenté :

François BAYROU a donné pouvoir à Jean-Louis PERES.

Secrétaire de séance : Victor DUDRET

N°3 – AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2024

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Mesdames, Messieurs,

Après approbation du Compte administratif 2024, il convient de procéder à une affectation précise des résultats de l'exercice.

Cette affectation est soumise à l'examen de l'assemblée selon les conditions suivantes.

Résultat de la section de fonctionnement		
Résultat de l'exercice	Déficit	- 24 003,91 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent	+ 138 965,87 €
Résultat cumulé 2024	Excédent	+ 114 961,96 €

Besoin de financement de la section d'investissement		
Résultat de l'exercice	Déficit	- 58 076,01 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent	+ 53 899,84 €
Résultat cumulé 2024	Déficit	- 4 176,17 €
Dépenses d'investissement restant à réaliser		- 36 000,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		+ 18 700,00 €
Solde Restes à Réaliser		- 17 300,00 €
Besoin de financement	Déficit	- 21 476,17 €

Le résultat d'investissement fait ressortir un besoin de financement. Il est donc nécessaire d'affecter, en investissement, une partie du résultat excédentaire de la section de fonctionnement.

Affectation du résultat		
Section de fonctionnement	R 002 / Excédent reporté	+ 93 485,79 €
Section d'investissement	R 1068 / Excédent de fonctionnement capitalisé	+ 21 476,17 €
	Total	+ 114 961,96 €

Il est ainsi proposé au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :

- 1- Affecter une part de l'excédent de la section de fonctionnement, dégagé en 2024, au besoin de financement de la section d'investissement ;
- 2- Décider d'affecter la somme de 21 476,17 € afin de couvrir le besoin de financement correspondant (R 1068) ;
- 3- Décider de reporter les 93 485,79 € restants en excédent de fonctionnement (R 002).

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance

Le Président,

Victor DUDRET

François BAYROU